



**Conjoncture actuelle de l'économie sociale et solidaire
Les enjeux sur le front des services sociaux
René Lachapelle – Luxembourg 2009-04-25**

1. Les effets de la crise sur les services sociaux et les biens communs

La crise financière et son retentissement dans l'économie réelle durcissent la situation des services sociaux et des biens communs. Dans les pays du Sud, l'endettement demeure un obstacle majeur et les pays du Nord, dans le contexte de la crise actuelle sont peu enclins à effectuer des remises. Quant à l'ouverture des marchés que les économies développées ont imposée aux marchés du Sud, elle a entraîné rapidement des effets catastrophiques notamment en termes de crise alimentaire. Enfin l'aide publique internationale continue à régresser à la faveur du réflexe que « charité bien ordonnée commence par soi-même ». Bref, le premier effet de la crise c'est de plomber la situation.

Dans les pays du Nord, l'impasse financière des gouvernements les place devant un dilemme quant à l'avenir de services sociaux pourtant jugés essentiels. Au Québec, on voit actuellement l'État ouvrir la porte à la tarification des services (principe de l'utilisateur payeur) dans des domaines jugés jusqu'à maintenant essentiels comme les services de santé et les services sociaux de première ligne. Ouverture aussi aux partenariats public – privé (PPP) dans le cadre de programmes établis par la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et que l'État finance à 50 % tout en confiant la gestion à un organisme tiers constitué par la FLAC. À terme, le secteur de l'action citoyenne dans les services sociaux de première ligne est interpellé comme partenaire d'un côté dans des programmes en PPP et de l'autre dans des ententes de services avec des établissements publics qui ont besoin de se délester, surchargés par l'alourdissement des problématiques et le gel du financement public. Dans les pays du Sud, les ajustements structurels ont déjà placé la majeure partie du fardeau des services sociaux et de santé sur les populations appauvries.

Bref, dans le secteur des services sociaux et des biens communs, ce sont les pauvres et les classes populaires dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord qui paient actuellement pour que les riches ne perdent pas leurs billes. L'action citoyenne et les associations autonomes développées durant les années 1980 et 1990 comme alternative à l'État centralisateur de la solidarité sociale, sont menacées. Alors qu'elles avaient permis la création au Québec d'un secteur alternatif consistant et soutenu par l'État, elles risquent dans les années 2000 d'être utilisées comme pis-aller en contexte de crise des finances publiques. Toutefois, les associations et entreprises d'économie solidaire en santé et services sociaux constituent une force sociale autonome. Elles ont une capacité de mobilisation des populations, y compris pour assumer financièrement des services essentiels que l'État n'assume pas. Elles sont en ce sens en bonne position pour faire partie des alternatives qui se mettent en place, dans les divers pays et continents.

2. La crise ouvre des perspectives

La conjoncture actuelle de crise économique provoque un coup de frein pour nombre d'initiatives et d'entreprises. Elle constitue aussi une occasion de changer de paradigme de développement. La croissance ne peut plus être le moteur de l'activité économique dans le présent contexte écologique.

L'économie actuelle repose sur des postulats qui s'avèrent erronés : le postulat de la croissance frappe le mur des limites des ressources de la planète et le concept de développement durable prend de plus en plus un caractère d'urgence; le postulat d'une mondialisation autorégulée par les mécanismes du marché enferme l'activité économique dans les impasses du modèle de croissance et s'avère totalement inefficace pour répondre adéquatement à un accès équitable aux biens de première nécessité.

Bref, le modèle économique libéral dominant est confronté à un méga cul-de-sac. Il y a urgence à changer de paradigme pour que l'économie permette un développement qui repose sur la réponse aux besoins humains plutôt que sur la croissance, et qui permette une répartition équitable des ressources entre les collectivités, les pays, les continents. La crise provoque une régression de la mondialisation. Les pays choisissent de soutenir en priorité leur économie nationale en Amérique du Nord ("buy american") comme en Europe. Mais les ouvertures continentales des marchés demeurent. Les réseaux continentaux de l'économie sociale et solidaire peuvent profiter de ces dynamiques continentales différenciées.

Le changement de perspective est impératif. Nous devons repérer dans l'activité actuelle ce qui est porteur d'avenir et ce qui ne l'est pas, investir dans les premières initiatives et laisser les secondes à leur sort, ce que ne font pas la majorité des programmes actuels d'aide publique en réponse à la crise. Une telle transformation ne peut pas se réaliser à court terme. Pour remettre les économies au service des populations et le faire de façon équitable, il faudra du temps. Ce qui doit changer ce sont des modes de fonctionnement séculaires. L'idéologie du progrès par la croissance a marqué les deux derniers siècles! Construire de nouveaux réflexes exigera du temps. Mais il faut initier la démarche maintenant pour qu'elle aboutisse un jour.

3. Négocier un *New Deal* écologique

Cela passe notamment par l'élaboration et la négociation d'un *New Deal* écologique à trois volets :

- une régulation internationale de l'économie nettement plus ferme qu'elle ne l'est actuellement;
Même les ténors de l'économie de marché doivent reconnaître l'échec du néolibéralisme et les États semblent disposés à baliser l'activité des marchés. Les projets actuels ne sont pas à la hauteur des défis, mais le mur de suffisance du «tout-au-marché» est sérieusement fissuré. Le défi c'est d'élargir l'espace solidaire en économie, notamment en renforçant les initiatives locales, en inscrivant les réseaux locaux et régionaux dans les marchés et en améliorant la capacité de promotion de cette économie à tous les échelons.
- des impôts progressifs permettant d'assurer les services publics de base en éducation et santé et services sociaux, mais aussi de nouvelles mesures redistributives;
Tout en reconnaissant que culturellement les prélèvements fiscaux ont mauvaise réputation, notamment dans les régimes où la corruption entraîne des prélèvements sur les ressources publiques et dans ceux où l'État bureaucratique et tatillon –comme l'ont souligné les présentations d'Afrique du Nord et de l'Ouest– encadre les initiatives citoyennes qu'il soutient de telle façon qu'elles y perdent leur autonomie et leur capacité d'innovation, il est urgent dans une perspective socioéconomique solidaire d'établir ou de rétablir le fait que la fiscalité est la base essentielle de la démocratie. Payer ses impôts est un geste citoyen déterminant qui permet d'installer un État en mesure

d'assurer la régulation sociale, la production des services éducatifs et de santé et la protection des citoyennes et citoyens. La possibilité d'assumer collectivement les coûts de ces essentiels est encore la meilleure façon d'établir plus de justice sociale.

- une économie plurielle où les entreprises publiques, à propriété collective et privées investissent dans les créneaux d'avenir d'une économie respectueuse des droits de tous et de ceux des générations à venir.

Toutes les activités économiques n'ont d'avenir que si elles respectent les impératifs sociaux et environnementaux qu'impose l'accès aux biens de consommation. Le défi est éthique –il est inadmissible qu'un milliard d'êtres humains meurent littéralement de faim pendant que les pays du Nord sont aux prises avec l'obésité et la surconsommation–, mais aussi vital : l'épuisement des ressources ne pourra pas être compensé par des gains technologiques. Actuellement les modes de production reposant sur la réduction des besoins et la gestion responsable des ressources entraînent des coûts supplémentaires à court terme. Les entreprises d'économie sociale et solidaire doivent pourtant s'imposer de les adopter et se mettre en position d'exiger que toute l'activité économique soit soumise à des normes de cet ordre.

Un tel virage pour l'économie sociale et solidaire repose sur le renforcement des mouvements sociaux à l'échelle des pays et leur convergence dans un mouvement citoyen en émergence à l'échelle internationale. On en perçoit les signes dans les Forums sociaux mondiaux, les réseaux d'initiatives économiques, la coopération de proximité et les espaces de réflexion collective de même que les grandes organisations internationales de la coopération, du syndicalisme, du mouvement des femmes et de la solidarité.

4. Les pistes pour les réseaux de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire recèle un potentiel alternatif intéressant et pourrait offrir une longueur d'avance aux sociétés qui misent sur une économie qui répond d'abord aux besoins humains comme le veut la *Déclaration de Lima* (1997). Les initiatives de premier développement que nous désignons comme l'économie sociale et solidaire, offrent un immense potentiel dans la conjoncture actuelle. En même temps, elles existent à des échelles communautaires qui sont relativement peu visibles pour l'ensemble de la société. Ainsi l'économie sociale québécoise représente 15 000 organisations et totalise 170 000 emplois au Québec (Vaillancourt, 2008 : 19), avec un chiffre d'affaires qui dépasse les 21 milliards de dollars, elle représente environ 8 % du PIB québécois répartis dans une grande diversité d'activités, en majorité dans les grandes mutuelles et coopératives.

Au Québec, ces entreprises d'économie sociale, les coopératives d'épargne et de crédit, les mutuelles d'assurances, les coopératives agricoles, les coopératives et associations sans but lucratif de la nouvelle économie sociale, sont nées du mouvement d'affirmation nationale des Québécoises et Québécois et des organisations de défense que se sont données les ouvriers, les agriculteurs et les femmes. Dans le Sud, émergent aussi des coopératives, des mutuelles, des groupes d'intérêt économique pour l'épargne et le crédit, la santé et la sécurité sociale, l'agriculture. Entre les unes et les autres, s'ouvre un espace de complicité et de coopération de proximité.

L'intérêt de l'économie sociale réside dans sa capacité d'innovation quant à une redéfinition du développement et du rôle des États. Les caractéristiques communautaires de l'économie sociale –

mobilisation des personnes engagées bénévolement, entrepreneuriat collectif et développement de réseaux– représentent un apport qui fait défaut au marché pour répondre aux exigences du 21^e siècle.

Le RIPESS a donc intérêt à favoriser :

- a) La promotion et le soutien des initiatives locales qui sont porteuses d'un renouvellement du concept de développement réellement durable;
- b) La mise en réseau des initiatives locales à diverses échelles (locale, régionale, nationale, continentale) et le développement d'expériences de coopération de proximité qui font se rejoindre en réseau des initiatives de terrain, et qui permettent l'élargissement des solidarités;
- c) La revendication d'une aide publique à la hauteur des besoins de cette économie alternative.

Dans cette démarche, des écueils sont bien présents et les expériences depuis Lima (1997) nous permettent de les identifier :

- a) La réciprocité Nord-Sud est difficile puisque le Nord a l'argent et les moyens d'imposer sa culture organisationnelle alors que la solidarité exige que le Sud soit considéré comme un acteur de plain-pied;
- b) L'effort de développement d'un espace de dialogue interculturel exige des ressources qui sont rares et du temps que nous avons tendance à bousculer surtout avec les échanges ultra-rapides que permettent les nouvelles technologies de l'information et des communications, avec le résultat que celles-ci permettent le développement de liens, mais aussi la création de malentendus;
- c) La faiblesse actuelle des alliances du RIPESS avec les mouvements sociaux déjà constitués (FIPA et Via Campesina pour les organisations paysannes, CSI pour les syndicats, ACI pour les coopératives, Marche mondiale des femmes, mouvements autochtones, etc.) compromet sa capacité d'action;
- d) Le manque de ressources financières limite sérieusement les possibilités d'investir les espaces internationaux de délibération et les interfaces avec les mouvements sociaux organisés. Nous n'avons pas jusqu'ici réussi à nous donner les moyens de nos ambitions, notamment en établissant des passerelles efficaces avec l'économie sociale établie dont les grandes fondations disposent d'intéressantes ressources.